

DEC200652INSB

Décision portant nomination de M. Charles Pineau aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service n°3480 intitulée « Biologie Santé et Innovation Technologique (BIOSIT) ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC161224DGDS du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°3480 intitulée « Biologie Santé et Innovation Technologique (BIOSIT) » ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1er

I. Il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de M. Thierry Guillaudeux, directeur de l'unité mixte de service susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} décembre 2019.

II. M. Charles Pineau, Directeur de recherche à l'Inserm, est nommée directeur de l'unité mixte de service susvisée du 1^{er} décembre 2019 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 23 juin 2020

Le président-directeur général
Antoine Petit





DECISION PORTANT NOMINATION D'UN ASSISTANT DE PREVENTION

Les représentants ci-dessous désignés par leurs signatures,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment les articles 4, 4-1 et 4-2 ;

Vu les règlements intérieurs des établissements signataires ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction générale pour la santé et la sécurité au travail à l'Inserm (notamment le paragraphe 2.3.3) ; ainsi que l'instruction relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la proposition de Monsieur Rodolphe LEMEE validée en conseil de laboratoire le 17/12/2019 ;

DÉCIDENT

Article 1 –Monsieur Thierry BLASCO, (IR1, CNRS), est nommé assistant de prévention de l'UMR 7093, intitulée LOV à compter du 01/01/2020 et situé à cette adresse :

Nom de l'unité
Laboratoire d'Océanographie de Villefranche LOV-UMR7093
Station Zoologique, 181 chemin du Lazaret, 06230 Villefranche-sur-mer

Article 2 –Monsieur Thierry BLASCO a suivi la formation prévue à l'article 4-2 du décret du 28 mai 1982 susvisé, du 19/11/2019 au 04/12/2019 – 35 heures.

Article 3 - Pour l'exercice de ses missions, monsieur Thierry BLASCO est placé sous l'autorité de Monsieur Rodolphe LEMEE, Directeur du LOV.

Article 4 – Cette mission s'exercera conformément aux instructions susmentionnées des différents établissements signataires de cette décision et fera l'objet d'une lettre de cadrage établie par Monsieur Rodolphe LEMEE, Directeur du LOV et explicitant notamment les liens entre les assistants de prévention de la structure si plusieurs assistants sont nommés.

Article 5 – Monsieur Thierry BLASCO sera sous le lien fonctionnel des conseillers de prévention des différents établissements signataires de la présente décision.

Fait à Villefranche, le 16/04/2020
Le Directeur de l'UMR 7093, Rodolphe LEMEE

Rodolphe LEMEE
Directeur du LOV

Fait à Sophia, le 05/06/20
Pour le président directeur général du CNRS
La déléguée régionale, Aurélie PHILIPPE




Aurélie PHILIPPE
Déléguée Régionale

Fait à Paris, le
Pour le

Signature du (ou des) chefs d'établissements partenaires


Pour le Président de
Sorbonne Université et par délégation
Stéphane RÉGNIER
Doyen
de la Faculté des Sciences et Ingénierie